

"S'engager plus en Palestine"



A l'iReMMO, jeudi 3 mars, était organisé un séminaire interne sur la Palestine, destiné aux membres intéressés du REF. L'objectif était de rappeler la Mission du REF en 2014 grâce au Cahier Palestine, et de regarder l'évolution de la situation afin d'en faire émerger de nouvelles pistes de travail pour s'engager plus dans les territoires palestiniens.

Quatre intervenants étaient invités, un chercheur et trois représentants d'associations membres engagés en Palestine :

- Xavier Guignard, chercheur de l'Institut français du Proche Orient (IFPO),
- Aurore Faivre, de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine,
- Yousef Habache, du Comité pour le Développement et le Patrimoine,
- Marc Mercier, des Instants Vidéo Numériques et Poétiques.

L'intervention de Xavier Guignard ouvrait le séminaire en dressant un tableau de la situation actuelle dans les territoires palestiniens et des évolutions qui les parcourent. Un temps de

débat a suivi, grâce auquel ont pu être précisés certains points. Les membres ont ensuite eu l'occasion de présenter les actions et projets de leur association ainsi que de proposer des pistes de réflexion et de travail pour le REF. Une discussion commune a précisé les prochaines actions du Réseau et clos la réunion.

"On a cassé complètement, morceau par morceau, la continuité territoriale qui pouvait laisser espérer l'établissement d'un État palestinien."

- *Xavier Guignard*



Intervention de Xavier Guignard

En Palestine aujourd'hui, trois grands faits sont à noter : la colonisation en Cisjordanie continue et a complètement décousu la continuité territoriale de la Palestine ; le processus d'enfermement de Gaza se poursuit aussi, avec la complicité des forces égyptiennes, rendant l'accès à la ville et ses habitants impossible ; la situation des Palestiniens de Jérusalem Est empire chaque jour.

En outre, il faut aussi faire attention à la médiatisation du conflit, qui ne prend souvent en compte que la reprise des violences du côté palestinien. Ainsi, depuis septembre, si la "troisième Intifada" ou "Intifada des couteaux" a été le sujet de nombreux articles, on parle bien moins souvent des 170 Palestiniens tués par les forces israéliennes, dont 30% seulement l'ont été après avoir attaqué et/ou tué des Israéliens. Les autres sont victimes d'assassinats judiciaires. Mais la qualification de judiciaire est problématique quand, dans les faits, on tue quelqu'un en pleine rue, et que le phénomène dépasse largement les questions de maintien de l'ordre qui pourraient être évoquées.

A Jérusalem Est, la situation est d'autant plus complexe que ses habitants n'ont jamais connu de victoire sur aucun plan. Ils ne sont ni citoyens d'Israël, comme les

Palestiniens de 1948 (ou citoyens palestiniens, ou encore citoyens arabes d'Israël), ni citoyens relevant de l'Autorité palestinienne. Comme identification, certains ont des passeports jordaniens, de la période antérieure à 1967, d'autres ont des permis de résidence. Ils n'en sont pas moins des contribuables de Jérusalem, en contribuant à hauteur de 25-30% du budget municipal pour se voir offrir en retour 3% des politiques de la municipalités. Ils sont donc apatrides de fait, et sous la menace de perdre le droit de résidence à tout moment. On compte ceux qui l'ont perdu par dizaines de milliers à ce jour, la pression de la part des autorités israéliennes pour les faire quitter la ville étant de plus en plus forte.

Des 250 000 à 300 000 Palestiniens qui vivent à Jérusalem Est dans cette situation, les jeunes sont les plus touchés. Ils sont, de fait, bloqués dans une impasse sociale et politique. Cela explique pourquoi ce sont eux, à peine âgé de 18 ans, qui prennent des armes par destination (ciseaux, couteaux, tournevis, etc.) et se lancent dans ce que l'on ne peut que qualifier d'attaques suicide, puisque aucun ne s'illusionne sur le sort qui lui sera réservé ensuite.

En Cisjordanie, la colonisation s'est développée de façon à empêcher une quelconque continuité territoriale. Pour reprendre l'expression de Michel Warchawski, l'occupation se fait en "trois dimensions", comme l'illustre le système de routes alambiqué où certaines sont réservées aux colons, d'autres israéliennes, elles aussi, sont ouvertes aux Palestiniens selon le bon vouloir des autorités, d'autres, enfin, sont destinées aux Palestiniens, ce sont les plus précaires. Ajoutons à cela l'incroyable système de ponts, de contournements et d'espacement qui complexifie l'espace. L'État palestinien n'a donc pas, en somme, de territoire.

Mais il n'a pas non plus de citoyens. Les pouvoirs israéliens décident de qui est citoyen et de qui ne l'est pas en gérant les attributions de numéro national. De façon très routinisée pour les enfants pour qui la demande est déposée avant leurs 16 ans, elle est acceptée. Mais les complications arrivent très vite, si, par exemple, la mère vient de Gaza et le père de Cisjordanie. La question des papiers est entièrement liée à la question de l'occupation, elle ne dépend donc que du bon vouloir des autorités israéliennes, qui peuvent alors sanctionner le quidam, un diplomate, ou encore un chef d'entreprise palestinien.

L'Autorité palestinienne ne peut pas non plus accomplir sa prérogative régaliennne de protection de la population. Du fait même de sa formation et des pouvoirs qu'on lui a accordé, elle n'est pas en mesure d'empêcher les arrestations arbitraires, le vol des terres, la destruction des biens, ou même de contrer les interdictions de l'accès à l'eau ou à

"Les clés de la boîte dans laquelle se trouvent les registres de la population palestinienne sont israéliennes."

- Xavier Guignard

l'électricité. Enfin, depuis la scission de l'Autorité en deux : une à Ramallah, l'autre à Gaza, sa puissance a encore diminué.

Incapable de subvenir aux besoins essentiels de la population, le mécontentement vis-à-vis de l'Autorité se fait de plus en plus sentir dans les territoires palestiniens. En réponse, le pouvoir semble aujourd'hui opérer un resserrement autoritaire. Face à la pression du premier partenaire : Israël, et de ses demandes sur le plan économique et sécuritaire, la marge de manoeuvre du pouvoir palestinien est limitée. A cela s'ajoute les demandes des grands bailleurs : l'Arabie saoudite et l'Egypte. Les demandes, notamment en matière d'aides sociales, de la population entrent donc en contradiction avec celles internationales. La réponse sécuritariste de l'Autorité palestinienne résulte principalement de cette tension.

Les règles du régime deviennent, elles aussi, de plus en plus accessoires : Mahmoud Abbas exerce un mandat qui aurait dû finir il y a 6 ans, au Parlement : tout est réglé par décret. Dans la société civile, l'exaspération devient palpable, et le tabou sur les questions de bon fonctionnement et de bien-fondé de l'Autorité se brise petit à petit.

Aujourd'hui, il est assez certain que la lutte contre la politique coloniale israélienne se fera avec une remise en cause, si ce n'est une reformulation, de l'Autorité palestinienne.

Mais la construction d'un État palestinien ne se fait pas seulement sur les territoires, elle se fait aussi hors de Palestine. La France entend, à ce titre, prendre la tête de nouvelles négociations de paix, qui seraient, contrairement au processus d'Oslo, multi-latérales. Les puissances régionales (Egypte, Arabie Saoudite), européennes et internationales prendraient donc part au processus de paix. L'idée n'est pas neuve, et rencontre autant de soutiens que d'opposants. Il faudra voir comment cette initiative, appelée aujourd'hui initiative Fabius, évoluera.

Quant à la position européenne, elle est aussi ambiguë. D'un côté, l'Union appelle la France à reconnaître l'État palestinien, de l'autre elle a fait longtemps traîner le débat sur l'étiquetage des produits provenant des colonies israéliennes, donc issus d'un crime de guerre selon le droit international. Les produits sont aujourd'hui étiquetés donc toujours acceptés dans l'Union européenne : au consommateur de choisir s'il veut les acheter ou non. De même, le projet BDS, qui fait consensus en Palestine, a entraîné un débat en France sur sa légalité. La réponse de l'administration française a été de dire que le boycott lui-même n'était pas illégal, mais appeler à y prendre part l'était.

En somme, vu la fragilité de l'Autorité palestinienne et les

Le débat sur l'étiquetage des produits des colonies israéliennes a été "une défaite, pas pour la Palestine, mais pour nous Européens, puisque c'est un repli sur les fondements de notre Europe."

- Xavier Guignard

disensus internationaux sur la question, peut-être qu'une approche centrée sur le développement des droits des Palestiniens plutôt que sur la construction de l'Etat palestinien rendrait les actions sur le terrain plus efficaces et productives. Mais un autre champ d'action aussi important concerne le plaidoyer en France et en Europe, pour tenter de définir une véritable position sur la question.

Questions des participants

Giovanna Tanzarella, vice-présidente du REF : "La Palestine semble en fait, paradoxalement, devenir un pays normal dans le sens où les conflictualités sociales classiques émergent. Le paradoxe c'est donc que les signes d'un État émergent en dehors de son cadre juridico-institutionnel. De ce fait, mettre en place des actions sur le renforcement des droits des Palestiniens pourrait, en effet, permettre de sortir de l'impasse.

Une question se pose toutefois, à partir de l'expérience sur le terrain, est-ce qu'on peut voir une différence de générations dans le gouvernement ou la gouvernance palestinienne ? Il semble que l'on soit bloqué dans une espèce de gérontocratie, n'y aurait-il pas pourtant une place à faire à des candidat-e-s plus jeunes et innovant-e-s ?"

Réponse de Xavier Guignard : "La question fait écho aux problèmes que l'Autorité elle-même rencontre, ce n'est pas un problème qui mettrait en cause Mahmoud Abbas seulement. De fait, dans le Fatah existe un « trou générationnel ». Se pose évidemment la question des élites de demain.

Qui pour ne pas ébranler les relations avec Israël ? Les anciens chefs sécuritaires, formés par les autorités responsables de la sécurité et qui viennent de l'étranger.

Les leaders consensuels sont emprisonnés. Il n'y a plus de représentation de la population, c'est une situation caricaturale de ce qui peut se passer ailleurs."

Tarek Ben Hiba, secrétaire du REF : "Est-ce qu'il y a une influence de la montée des conflits basés sur le schisme sunnites / chiites, qui apparaissent dans la région, en Palestine ?"

Réponse Xavier Guignard : "Longtemps, on a pensé que la Palestine était immunisée contre ce genre de conflits, d'autant plus qu'on ne compte que 300 chiites palestiniens. Mais, la question prend aujourd'hui de plus en plus de place dans les esprits et dans la société. Une discrimination contre les chiites semble émerger, même si la réalité du chiisme est très limitée. Le poids des grands bailleurs comme l'Arabie Saoudite ou l'Égypte est aussi à prendre en compte et rajoute à la complexité."

Il est probable que l'émergence du discours anti-chiite reflète l'importance de la question dans la région toute entière et pas seulement en Palestine."

Interventions des membres

Aurore Faivre, représentante de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Le travail de la Plateforme est de sensibiliser la société civile française aux droits des Palestiniens, de sensibiliser les élus, et d'apporter son soutien aux associations françaises mobilisées pour la Palestine. Le plaidoyer est donc la mission la plus importante, et il est le plus souvent *ad hoc*. Aujourd'hui l'action principale de la Plateforme est de monter l'argumentaire sur le BDS et le droit au boycott.

Pour optimiser le travail de ses 40 associations membres, la Plateforme les a regroupées par centres d'intérêts : un groupe travaille sur Jérusalem Est, un autre sur la problématique des Droits de l'Homme (ce qui comprend la question des prisonniers), un autre sur Gaza, un autre sur l'éducation et la sensibilisation à la question palestinienne, etc. Des outils sont alors développés pour la sensibilisation comme des documents audio, la formulation de questions écrites pour les Parlementaires, la mise en place de « lobbies tours » où l'on rencontre des élus et des représentants d'institutions. Un focus est fait en ce moment sur la question des enfants prisonniers, dont le nombre est en forte augmentation.

Un rapport alternatif sur la torture a également été présenté au Comité contre la torture à Genève. Le programme « Made in Illegality » a été élaboré, de même qu'un travail sur l'étiquetage des produits des colonies israéliennes, ce qui rend plus facile maintenant les discussions sur une possible interdiction des produits auprès des parlementaires. Un travail de sensibilisation sur la violence dans les colonies a aussi été fait et la Plateforme a participé à la commission d'enquête des Nations unies sur le sujet. Aujourd'hui la préparation d'un concours photo sur la résistance au quotidien fait aussi partie de ses activités.

Yousef Habache, représentant du Comité pour le Développement et le Patrimoine

Le CDP a lancé de nombreuses initiatives pour ou depuis la Palestine comme :

- un forum social dans les territoires palestiniens et à destination des jeunes,
- une webradio et des pages sur les réseaux sociaux destinées au traitement des actualités de l'aire Maghreb-Machrek,
- un workshop de formation en réalisation de films et documents audio,
- un projet de coordination des mouvements sociaux de tout le Machrek à partir de la Palestine,
- un projet de rencontres sportives, notamment pour le football et le basket-ball féminins,

- une action conjointe avec le Comité de santé pour mettre en place des centres de santé : un pour les femmes atteintes de cancer, un autre pour les handicapés leur permettant de créer des objets en papiers recyclés qui seront revendus ensuite en France.

En ce moment, un projet de séminaire, organisé conjointement par la France et l'Unesco, sur l'initiative française de paix au Moyen Orient et notamment en Palestine, est en discussion. Seraient invités des représentants du gouvernement français, du gouvernement palestinien et des représentants de la société civile.

Ce dernier projet particulièrement, mais les autres de même, a montré le besoin de redéfinir le rôle de la France dans le problème palestinien.

En outre, un problème de taille émerge aussi et doit être traité : celui des violations des droits de l'Homme par les Palestiniens envers les Palestiniens. C'est notamment le problème de la violence de certains Palestiniens, contre leur enseignant notamment, qui doit être traité.

[Marc Mercier, représentant des Instants Vidéo Numériques et Poétiques](#)

Dès leur fondation en 2008, les Instants Vidéo s'appuient sur la conviction que toute transformation politique et sociale doit être précédée ou accompagnée d'une transformation du langage, condition pour penser autrement le monde et son devenir. D'où l'importance de créer partout des foyers de résistances « poétiques ».

En 2006, les Instants Vidéo décident de s'intéresser à la Palestine afin de découvrir les artistes vidéo palestiniens résidant en Palestine. En 2007, un premier voyage est entrepris. D'abord à Gaza où nous nous rendons compte que pas mal d'artistes pratiquaient l'art vidéo avec des préoccupations formelles expérimentales comme on peut en rencontrer dans n'importe quel autre pays du monde. Ces artistes ne se contentent pas de dénoncer avec des images les horreurs de leur environnement. Nous ferons ce même constat à Ramallah.

Après plusieurs voyages de reconnaissances, en collaboration avec la Al Qattan Foundation et d'autres structures culturelles, nous participons à la création du 1er festival d'art vidéo et de performances en 2009 qui a pour nom /si:n/ qui aura lieu tous les deux ans. Parallèlement, nous invitons chaque année au festival des Instants Vidéo à Marseille des œuvres et des artistes palestiniens, et nous nous efforçons de faire connaître les travaux partout où nous sommes invités (Japon, Pologne, Mexique, Maroc, Egypte, Algérie...).

En conclusion, Marc nous invite à ne jamais mettre de côté la parole des artistes contemporains palestiniens, voire même de l'amplifier, quand on aborde des questions sociales et politiques, car elle nous permet de déplacer notre regard et nous permet

d'acquérir une autre conscience des problèmes. L'action artistique est un moyen de ne pas réduire les palestiniens au seul statut de victimes.